

# Les nouvelles de CÉZAC



### Mot du Maire



Madame, Monsieur

Ce bulletin municipal est le premier de la nouvelle équipe que vous avez élue en Mars dernier.

Comme vous pouvez le constater chaque jour, les élus travaillent sur tous les sujets pour que « **CEZAC BOUGE** » !

En moins de 4 mois, le premier bilan peut être fait : création du marché le mercredi matin, réouverture d'une supérette à l'ancienne poste à partir du mois d'août, réductions des indemnités des élus, rénovation de l'école primaire, travaux et entretien aux cimetières et sur les voies de circulation, création des 14ème et 15ème classes, ouverture de la mairie les samedis avec permanence des élus, aides aux associations....

Dès la rentrée, un nouvel éclairage sera mis en place au stade et un plan de sécurisation routière est en cours de finalisation.

La Municipalité mettra en place les nouveaux rythmes scolaires GRATUITS dès le 2 septembre et des études sont actuellement entreprises pour les aménagements du Bourg et des villages.

**Voilà ce premier bilan.....**

Toute notre équipe se joint à moi pour vous souhaiter bonne lecture de ce nouveau journal, de bonnes vacances et merci aux enfants pour nous avoir élaboré les pages de couverture.

### S o m m a i r e

Page 3 –5 : Informations municipales (Budgets - travaux)

Page 6 : Point Social

Page 7 - 9 : Scolarité

Page 9 - 13 : informations diverses

Page 14 : Numéros utiles

Page 15 : État Civil 2013

Les travaux

- Réfection des locaux du foot par les bénévoles



- Transformation de l'ancien restaurant en 2 classes



- Lutte contre les décharges sauvages



## Travaux de rénovation du cimetière



## Restauration du lavoir de St léger

Avant



Après



## Travaux d'entretien divers



Nouveau restaurant scolaire



Déplacement du préau de l'école primaire à l'école maternelle



**BUDGET PRIMITIF 2014**  
Situation financière

**Vote du budget communal**

*Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2014 dans sa séance du 30 avril 2014*

Section de fonctionnement	1 037 237 €
Section d'investissement	1 953 321 €

**Vote du budget du C.C.A.S**

Section de fonctionnement	2 744 €
Section d'investissement	10 335 €

**Taxes communales...pas d'augmentation!!**

*Le conseil municipal a décidé de reconduire pour l'année 2014 le taux des taxes de l'année 2013 à savoir :*

- Taxe d'habitation 12.00 %
- Taxe foncière bâtie 19.41 %
- Taxe foncière non bâtie 51.38 %

# POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES

## TRANSPORT A LA DEMANDE : TransGironde Proximité.



Permettre à des personnes, en situation d'handicap même provisoire et/

ou âgées de plus de 75 ans de voyager : Pour tous motifs à l'intérieur du canton et uniquement pour des motifs de santé, en dehors du canton

° Les personnes en insertion professionnelle ou sociale ont également accès au service, pour des démarches administratives liées à leur parcours d'insertion ou des raisons de santé.

## TELE-ASSISTANCE :

Présence Verte



Permettre aux personnes âgées ou à toute personne sans limite d'âge ou de revenu, en perte d'autonomie et vivant

seule à leur domicile de bénéficier d'un service d'urgence en cas de chute ou de malaise. Le service est ouvert 7 jours sur 7 et 24h/24.

*Comment ?*

° S'inscrire à la mairie de Cézac : une visite préalable du prestataire permettra de définir les conditions techniques de la mise en place

° Tarif : une convention de partenariat avec une remise de 15,24€ aux usagers de la commune de Cézac quel que soit leur régime de retraite ou leurs revenus.

Notre canton développe une politique globale en matière de prise en charge de la personne âgée.

## PORTAGE DES REPAS

Ce service s'adresse à toutes personnes :

- âgées de **plus de 60 ans**,
- âgées de **moins de 60 ans** dans l'incapacité, à titre temporaire de se préparer les repas.



Tarifs de 4 € à 6 €

**Pour toute inscription ou renseignement joindre votre mairie ou le CIAS au 05.57.58.67.16**

## Fortes chaleurs et canicule



### Que risquent les personnes âgées ?

Passé un certain âge, le corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C. Sa température peut alors augmenter. On risque un coup de chaleur.

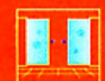
### Quelles précautions prendre ?



Se mouiller la peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation.



Ne pas sortir aux heures les plus chaudes.



Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Donner de ses nouvelles à son entourage.



Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Ne pas consommer d'alcool.



Boire normalement (environ 1,5 litre d'eau par jour) car le corps transpire peu.



Demander conseil à son pharmacien ou à son médecin si l'on prend des médicaments.



En cas de malaise ou de coup de chaleur, appeler le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (numéro vert) ou www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr ou 32 50 (33 34 50 00 00 00)



Réforme des rythmes scolaires  
Nouvelle organisation à la rentrée



## Rentrée des classes... c'est demain

Madame, Monsieur,

Conformément à notre réunion avec les parents d'élèves du mois de juin nous nous étions engagés à communiquer afin de permettre aux familles d'anticiper la rentrée scolaire du 2 septembre 2014.

Tout d'abord nous vous confirmons que le nouveau restaurant scolaire sera enfin opérationnel. Ce bâtiment qui devait être livré le 2 avril 2014 est en cours de finalisation et la commission de sécurité passera le 27 août 2014.

De même nous nous étions engagés à ouvrir la 15ème classe. Ce qui sera fait également avec le transfert de la 14ème classe du « préfabriqué » au primaire, la création d'une salle des professeurs, d'un bureau pour la psychologue, d'un bureau pour la Directrice de l'Etablissement et d'une salle pour les parents d'élèves. L'ensemble de ces travaux à partir du lancement de l'appel d'offres aura été réalisé en 2 mois.

Bravo à l'entreprise qui a tenu ses engagements pendant cette période de congés et bravo au personnel communal qui a pris en charge tous les transferts et autres travaux d'aménagement à un rythme très soutenu.

La salle du préfabriqué sera désormais utilisée par la garderie ce qui permettra un meilleur accueil des enfants.

Rythmes scolaires ... ce vaste sujet a entraîné la modification de toute la chaîne des services et a bouleversé les emplois du temps et les fiches de poste.

L'accord ayant été donné par la municipalité précédente nous avons dû adapter les horaires et faire appel aux compétences de notre personnel communal, pour y répondre.

C'est désormais chose faite même si des aménagements seront certainement nécessaires avec le temps.

Également une solution a été trouvée pour les centres de loisirs du mercredi et un car sera bien au rendez-vous de 12h.

Au lendemain de notre élection nous nous sommes rendus compte que la commission de sécurité avait classé depuis 18 mois « insalubre et interdit au public » l'étage de l'école primaire.

En raison de la vétusté de la toiture (tuiles poreuses et non démoissées) nous avons dû refaire l'ensemble de la couverture et lever toutes les non-conformités sécuritaires.

Enfin, pour permettre d'effectuer 2 récréations successives décalées (en raison du nombre d'enfants) nous avons changé toutes les fenêtres et portes en double vitrage.

Tous ces travaux seront réceptionnés le 27 Août 2014

Au cours des dernières élections municipales nous avons dit que « l'Ecole était au cœur de notre action et de notre projet! »

### Nous l'avons dit ... Nous l'avons fait !

Bonne fin de vacances

Céline JEANNIN  
Adjointe en charge  
de l'Ecole

Alain CLARAZ  
Conseiller Municipal  
en charge de la Voirie et  
des Travaux

Bruno BUSQUET  
Conseiller Municipal  
en charge des Bâtiments  
Communaux

## Prévisions d'effectifs 2014-2015

PRIMAIRE	TOTAL
C.P	49
C.E.1	45
C.E.2	50
C.M.1	35
C.M.2	39
	-----
	218
MATERNELLE	TOTAL
Toute Petite section	6
Petite section	39
Moyenne section	46
Grande section	45
	-----
	136

**354 élèves** : chiffres communiqués le 27/06/2014 par la Directrice de l'école

## Restaurant scolaire

Le prix d'un repas enfant est de 2.60 € , pour une famille de 3 enfants de 2.40 € par enfant, et pour les enfants hors commune de 3.10 €.

Les factures (cantine et périscolaire) sont établies par la Mairie, en fin de mois, possibilité de régler :

- Par prélèvement bancaire (formulaire à retirer à la Mairie)
- Par carte bancaire, par chèque ou numéraire à la Trésorerie
- par TIPI (Titre Payable par Internet)

Pensez à **ramener vos feuilles d'inscription au restaurant scolaire à la Mairie avant le 25 août 2014.**

*Les menus du restaurant scolaire sont consultables sur : [www.mairiecezac.fr](http://www.mairiecezac.fr) sur les panneaux d'affichage des écoles et sont distribués à chaque élève en début de mois.*



## Qu'est-ce que les TAP?

Les TAP, Temps d'Activités Péri-scolaires, se composent d'ateliers **gratuits et non obligatoires** encadrés par des animateurs. Ils sont organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, sportives, artistiques, etc.

Les enfants seront encadrés par du personnel communal qualifié (ATSEM, animateurs de l'accueil périscolaire, bénévoles expérimentés).

Ces Temps d'Activités se déroulent sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 15h30 à 16h30 pour les élèves de l'école primaire et de 15h50 à 16h20 pour les enfants de l'école maternelle.

En ce qui concerne les élèves de l'école primaire:  
 les TAP du lundi et jeudi sont consacrés au CE2, CM1, CM2  
 les TAP du mardi et vendredi sont consacrés au GS, CP, CE1

## Quelles sont les activités proposées?

La commune a souhaité mettre en place des activités diversifiées et de qualité afin que les enfants s'éveillent à des thématiques variées:

- multisports (basket, ultimate, badminton, baseball,...)
- expression (mime, marionnette, cirque, théâtre)
- activités manuelles (déco-patch, peinture, modelage, poterie, graines...)
- numérique (roman photo, film)
- environnement (recyclage, faune, flore, potager)
- santé/alimentation (découverte des goûts, atelier cuisine)

## L'inscription des enfants?

Les Temps d'Activités Péri-scolaires ne sont pas obligatoires. Les parents devront récupérer leurs enfants non inscrits aux TAP après le temps d'enseignement (à 15h30 ou 15h50).

Les enfants qui ne sont ni en TAP ni en APC (Aide Pédagogique Complémentaire) seront à l'*Accueil Ludique* (un temps d'activité libre autour de jeux de société, jeux sportifs, coin lecture sous la surveillance d'animateurs dans l'enceinte de l'école) de 16h à 16h30.

Les enfants voulant participer aux TAP, devront s'inscrire, au préalable, à une activité de leur choix (*voir Activités Proposées*). L'inscription à une activité se fait au trimestre. Les enfants pourront donc participer à 3 ateliers différents durant l'année.

**L'engagement de l'enfant est obligatoire sur la totalité du cycle de l'activité ainsi que sur la totalité de la séance.** Ainsi aucun départ ne sera possible avant 16h30 sauf à titre exceptionnel avec motif justifié auprès du responsable.

Durant la première semaine d'école, et afin de faciliter leur choix, les enfants participeront au *Parcours Découverte*. Les animateurs présenteront leurs activités et répondront aux questions des enfants.

## Où auront lieu les activités?

Les Temps d'Activités Péri-scolaires se dérouleront à l'école ou dans les structures proches de celle-ci. Les enfants seront récupérés à l'école à 15h30 par les animateurs. Les déplacements vers les structures hors école seront encadrés par l'animateur de l'activité. Les enfants seront ramenés toujours par l'animateur à l'école aux alentours de 16h30 où ils seront:

- récupérés par leurs parents
- accompagnés à l'accueil périscolaire (la Garderie)
- accompagnés au bus
- l'enfant pourra partir seul si cela est confirmé par un mot des parents

## Les activités proposées?

*Pour les classes de maternelles (PS et MS):*

Chacune des ATSEM encadrera les enfants de sa classe et leur proposera des activités manuelles, des exercices de motricité ou des jeux autour des comptines.

*Pour les Grandes Sections:*

**Choix 1:** Jeux d'expression théâtrale

**Choix 2:** activités diverses sur « les Formes Géométriques »

*Pour les classes élémentaires (du CP au CM2):*

**Choix 1:** Multisports

**Choix 2:** Atelier créatif

**Choix 3:** Déco-patch

**Choix 4:** Activité culturelle « Théâtre »

**Choix 5:** Atelier cuisine

**Choix 6:** Atelier linguistique « Anglais »



## CALENDRIER VACANCES SCOLAIRE 2014-2015

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans- Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	Académies : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
Rentrée scolaire des enseignants	Reprise des cours : lundi 1er septembre 2014		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 2 septembre 2014		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 18 octobre 2014 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 20 décembre 2014 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015		

## KERMESSE DES ÉCOLES

Cette année les enfants de l'école primaire et maternelle ont travaillé sur le thème du voyage...ils ont donc évoqué toutes ses formes : transport, pays et société.

Pendant cette kermesse, les petits de la maternelle ont mis en scène les indiens, les africains, la Chine et l'Inde...

Les classes de primaire, nous ont fait voyager en Espagne, à Paris et bien sûr au Brésil (coupe du monde oblige !)



### DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ



- L'ancienne pièce d'identité
- 2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm)
- une copie intégrale de l'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- en cas de perte ou de vol timbre fiscal 25 €

Les cartes délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.

Ainsi, les cartes d'identité délivrées à compter du 1er janvier 2004 seront valides automatiquement jusqu'au 31 décembre 2018 sans démarche particulière.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier toutefois). En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire en Mairie.

Pièces à fournir :

- un justificatif de domicile
- Une Carte Nationale d'Identité en cours de validité



### RECENSEMENT MILITAIRE

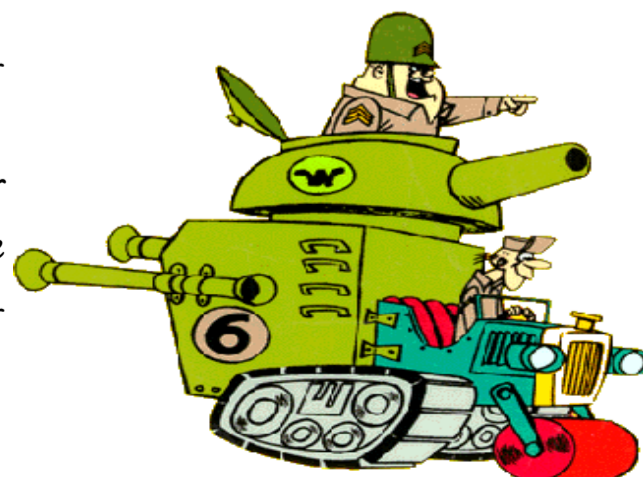
Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles âgé(e)s de 16 ans (à partir du jour anniversaire) doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie, afin d'être convoqués à la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense ». Cette démarche peut également être accomplie par leur responsable légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes:

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- justificatif de domicile

À l'issue de cette démarche, il leur sera délivré une attestation de recensement à conserver.

La photocopie de cette attestation sera indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto ou auto, concours de la fonction publique ou inscription scolaire).



## ENVIRONNEMENT

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères s'effectue tous les vendredis après-midi ; celle des bacs jaunes les vendredis après-midi des semaines paires.

### RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT DE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral sur le bruit du 8 mars 1990 précise que :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

**Pour le bien-être de tous, merci de respecter ces horaires.**

### BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

L'incinération des déchets verts est tolérée dans les jardins sous réserve qu'elle s'effectue à une distance de 25 mètres de toutes constructions, sous surveillance constante, à vos risques et périls, et qu'elle ne constitue pas une gêne pour le voisinage.

Ces feux sont autorisés du 1er mai au 30 juin et du 1er octobre au 14 mars après avoir fait une déclaration en mairie.

Il est interdit, en revanche, de brûler des déchets ménagers.

### ELAGAGE DE VOS ARBRES

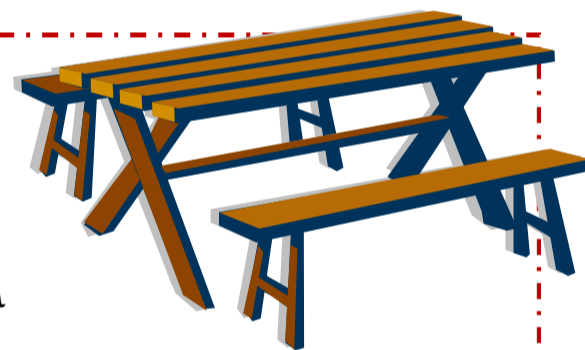
Les propriétaires riverains des voies et espaces publics doivent procéder à l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches ou feuillages forment saillie sur la voie publique. En cas de non-conformité après mise en demeure restée sans effet, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, aux frais des propriétaires.

## NOUVEAUX HABITANTS



**Nous vous invitons à vous présenter à la mairie afin d'organiser un pot d'accueil et faire connaissance avec vos nouveaux voisins et la commune.**

## LOCATION



### Tables et Bancs

Mise à disposition de tables et bancs du Vendredi au lundi 9h.

Location à l'accueil de la mairie. Une caution de 50 € sera demandée.

### Salle des fêtes

**Prix** : 100 € pour les habitants de la commune plus la consommation électrique.

305 € pour les habitants hors commune plus la consommation électrique.

**Pièces à Fournir** : un justificatif de domicile, une attestation d'assurance, 1 chèque de caution de 305 €, la convention signée.

### Nouveauté sur Cézac

Ouverture d'un espace nature récréatif aux Ortigues avec minigolf, jeux d'enfants et patinoire écologique.

Ouvert à tous le mercredi, le samedi, le dimanche, jours fériés et tous les jours des vacances scolaires de 10h00 à 19h00.



### Commémoration de l'appel du 18 juin

Élus, anciens combattants et divers représentants étaient présents lors de la 1ère commémoration de l'Appel historique du Général de Gaulle et des gerbes de fleurs ont été déposées au monument aux morts après avoir écouté le discours du 18 juin et le chant des partisans.



### Association Haute Gironde Ukraine

L'Association Haute Gironde Ukraine « les Joyeux Petits Souliers » est une des cinq antennes de l'association nationale des JPS, elle a vu le jour en 2010.

Elle a pour but de faire vivre un ensemble chorégraphique à LVIV, composée de 400 enfants de 4 à 25 ans, qui s'y consacrent 6h par semaine.

Pour la 1ère fois à Cézac en 1997, grâce à Jean-Claude Darricaud, ils sont revenus une dizaine de fois dans la région.



Notre mission est de financer l'école de danse des JPS, soutenir financièrement et matériellement

l'hôpital de LVIV, la maison de retraite de Ternopil, 3 orphelinats, des jeunes qui doivent quitter les structures d'accueil à 16 ans ainsi que de nombreuses familles dans le besoin surtout en ce moment. Nous envoyons régulièrement des convois de matériel médical et humanitaire avec nos partenaires de l'Unesco.

Venez nombreux aux spectacles qui seront présentés: le 20 novembre 2014 à l'Ange bleu, le 25 novembre 2014 après-midi à Cézac.

### Les Twirleuses ont brillé à Ostende

Lors des championnats d'Europe NBTA qui se sont déroulés à Ostende (Belgique), le club de Cézac a remporté un titre de vice-championne d'Europe en duo avec Camille Donis et Flora Larue Delemos!

Bravo aux petites championnes et à toute l'équipe!



### Nouveau marché : le mercredi matin



Tous les mercredis matins de 8h30 à 12h30 sur la place de la Mairie, vous pourrez découvrir des marchands et producteurs locaux avec même une coiffeuse itinérante pour le bonheur de tous dans notre village

### Les greniers fleuris



Nouvelle journée réussie pour le Comité des Fêtes sous un beau soleil avec plus de 100 exposants où les amateurs de Brocante ont pu chiner avec plaisir et où les jardiniers en herbe ont pu trouver leur bonheur parfumé...

### Journée Citoyenne

Journée citoyenne où élus et colistiers ont œuvré toute la journée pour réaliser des petits chantiers de rénovation, de réparations ou de nettoyage dans différents lieux publics



## AGENDA

**SEPTEMBRE** Mercredis 3-10-17 et 24 lotos organisés par l'Etoile Cézacaise

**OCTOBRE**  
**Mercredi 1 et 8:** lotos organisés par l'Etoile Cézacaise  
**Samedi 4:** Bal country organisé par Country Five Angel  
**Mercredis 15-22 et 29 :** lotos organisés par l'Espérance Cézacaise  
**Samedi 25:** soirée organisée par le Football Club Cubnezais

**NOVEMBRE**  
**Mercredi 5 et 19:** lotos organisés par le Circuit des Vins du Blayais  
**Mercredi 12 :** loto organisé par le Comité des Fêtes  
**Samedi 22 :** soirée organisée par le Comité des fêtes  
**Mardi 25 :** Spectacle organisé par l'association Haute Gironde Ukraine  
 « Les joyeux petits souliers »

**DÉCEMBRE**  
**Mercredi 3:** Loto organisé par l'Espérance Cézacaise  
**Mercredi 10 :** Loto organisé par le Circuit des vins du Blayais  
**Mercredi 17:** Loto organisé par le Comité des Fêtes  
**Samedi 31:** réveillon de la St Sylvestre organisé par le comité des fêtes de Cézac

## Administratif

**MAIRIE** - 141 le bourg - 33620 CEZAC  
Tél.: 05.57.68.64.09  
Fax: 05.57.68.54.40  
@ : [mairiecezac@wanadoo.fr](mailto:mairiecezac@wanadoo.fr)  
Site : [www.mairiecezac.fr](http://www.mairiecezac.fr)

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi  
8h30 - 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Samedi 10h—12h permanence des élus

Maire : M. PIONAT Dominique  
Secrétaire de Mairie : M. BALESTA Benoît  
Adjoint administratifs : Mlle CHESNEAU Johanna  
Mme VASLIN Nathalie

**La mairie sera fermée les samedis du 12 juillet 2014 au 23 août inclus**

## Scolarité

**ECOLE PRIMAIRE** - 32 le bourg - 33620 CEZAC tél.: 05.57.68.52.50  
@ : [e.cezac@ac-bordeaux.fr](mailto:e.cezac@ac-bordeaux.fr) Site (sur google) : [eepu.cezac](http://eepu.cezac)  
Horaires : 9h - 12h & 13h30 - 16h30  
Directrice : Mme BLOIS Delphine

**ECOLE MATERNELLE** - 96 le bourg - 33620 CEZAC  
Tél.: 05.57.68.19.28  
Horaires: 8h50 - 9h10 /12h & 13h20 - 16h20

**ACCUEIL PERISCOLAIRE** tél.: 05.57.94.04.61  
Horaires d'ouverture 7h - 9h et 16h30 - 19h00

## Service

**AGENCE POSTALE COMMUNALE** tél.: 05.57.33.01.86  
Magali MATUSIAK vous accueille le  
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 17h00  
Le mercredi de 9h30 à 12h Le samedi de 10h à 12h

**L'agence postale sera fermée les samedis du 12 juillet 2014 au 23 août inclus**

## Culture, Sport & Loisirs

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE** - Cézac  
[www.bibliothequemunicipaledecezac.over-blog.com](http://www.bibliothequemunicipaledecezac.over-blog.com)  
Nadège THOUARD vous y accueille à partir du 1er septembre  
le lundi mardi jeudi et vendredi  
9h00 - 12h00 et de 13h45 -16h00 + une permanence de 17h à 18h  
Le Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h  
Ouvert le dernier samedi du mois de 10h à 12h

**Horaire d'été : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h  
Fermée du 1er au 25 août 2014.**

**Service supplémentaire:** Portage à domicile sur la commune  
Pour toute personne malade, en situation de handicap, âgée, et dans l'impossibilité de se déplacer: LA BIBLIOTHEQUE VIENT A VOUS!  
Sur simple appel téléphonique nous conviendrons d'un rendez-vous pour vous proposer des livres domicile.

## GUIDE DES ASSOCIATIONS

### ARTS MARTIAUX

- QI GONG Président: M. JOUBERT 06.83.85.71.45 inscriptions le 2 septembre  
- TAEKWONDO Présidente: Mme JOLLIVET 06.88.46.88.37 inscriptions le 4 et 13 septembre  
- AMBE Président: M.DANEL 06.62.61.62.84 à compter du 10 septembre

### ANIMATION

- COMITÉ DES FÊTES DE CÉZAC Président: M. PARIAUD Bernard 05.57.68.12.46/ 06.43.84.61.34  
- ETOILE CEZAGAISE Club du 3<sup>ème</sup> âge Président: M.GAUCHER Jacques 05.57.68.53.59 inscriptions toute l'année

### CHASSE

- A.C.C.A Président: M. COUREAU Michel 05.57.68.85.54  
vente des cartes de chasse le Vendredi 5, Mardi 9, Jeudi 11 et Vendredi 12 septembre de 15h à 17h 30 à la Mairie

### DANSE

- ASSO ENTRE NOUS - DANSE AFRICAINE 05.56.74.67.73 ou 06.63.65.44.96 [contact@asso-entrenous.org](mailto:contact@asso-entrenous.org) inscriptions toute l'année  
- ESPERANCE CEZACAISE Présidente: Mme MATHEY Annick 05.57.68.85.26 ou 06.83.67.22.74  
Inscriptions pour la danse le Mercredi 3 septembre de 14h à 15h, pour le twirling le Mardi 2 septembre de 18h à 19h30

### FOOT

- FOOTBALL CLUB CUBNEZAIS Président: M. DESCHAMPS Christophe 06.59.42.61.73 inscriptions les samedis 23 et 30 août de 10h à 12h au stade de Cubnezais

### GYMNASTIQUE

- AVENIR CEZACAIS Présidente: Mme LAFUENTE Janine 05.57.68.85.75 ou Mme ROSSARD Marie-Line 05.57.68.50.47 inscriptions toute l'année 2 séances de découverte (gratuite) reprise des cours le 2 septembre 2014

### MUSIQUE

- MUSIQUE A TA PORTE Président: M. PONS 05.56.38.89.30 ou Mme LACOUTURE 05.57.43.30.33 ou 06.75.73.01.57  
[www.musiqueataporte.fr](http://www.musiqueataporte.fr) [musiqueataporte@yahoo.fr](mailto:musiqueataporte@yahoo.fr)  
Inscriptions le Mercredi 10 septembre de 17h à 19h30 et le Samedi 13 septembre de 10h à 12h et de 14h à 17h à la Maison des Associations. Reprise des cours le 22 septembre 2014

### PETANQUE

- Président: M. BOUDEAU Henri 05.57.68.98.54

### PHOTO

- PHOTO VERTE Président: M. CHEREL Jean-François 05.57.68.59.97

### YOGA

- HETRE ET BIEN ETRE Mme NEVEU Catherine 05.57.42.18.92 ou 06.03.45.73.75 inscriptions toute l'année

### SOPHROLOGIE

Association SOPHROZEN Séances de sophrologie en groupe et séances de Amma Assis (Shiatsu assis)  
Président: M. LAFON 06.28.33.56.61 Inscription toute l'année à partir du 1er septembre

## ETAT CIVIL 2013

## Bienvenue à...

- MC CARTHY Naomi née le 15 janvier
- GENESTE Mayron né le 01 février
- LARRAT Eden née le 07 mars
- LAFON Alexandre né le 15 mars
- AMEDZEAME Timéo né le 20 mars
- PETIT Christopher né le 23 mars
- RAYMOND Jade née le 25 mars
- PELLETIER DEPIERRIS Yann né le 26 mars
- GAGNEROT Lucie née le 16 avril
- BERTEAU Ylann né le 16 avril
- VALVERDE Valentin né le 05 mai
- MORET Clara née le 21 mai
- EYMAS Timéo né le 20 juin
- GUIBERT Marius né le 29 juin
- VIDAL Kenzo né le 06 juillet
- LE BRAZIDEC WEMEAUX Lucas né le 06 juillet
- BEDHOMME Thomas né le 06 juillet
- MALAPELLE-JACQUES Camille née le 10 juillet
- TARDÉ Gabriel né le 11 juillet
- RAËL Mathis né le 14 juillet
- JOUBERT Quentin né le 19 juillet
- PETIT Thiméo né le 30 juillet
- CURÉ Kelyan né le 04 août
- GUARATO COSTE Paolo né le 15 août
- MARCILLO Teddy né le 16 août
- COLOMBELLI Gabriel né le 17 août
- LE QUÉMÉNER Nahel né le 02 octobre
- LEFAURE Inaya née le 02 octobre
- PERONNE BRISSET Lucas né le 07 octobre
- BELOUIS Rose née le 14 octobre
- JOLLY Anton né le 20 octobre
- BATISTA-BELO Mathélio né le 06 novembre
- GOMET Mélie née le 21 novembre
- BRARD Maëlysa née le 22 novembre
- DUPRAT Lou-Anne née le 27 novembre
- SCHWARTZ Jeanne née le 29 novembre
- GIL Myla née le 04 décembre
- BOSSUS Ethan né le 07 décembre
- ANTON Elena née le 10 décembre
- BAUFANAIS Enzo né le 11 décembre
- SCHMIDLE Mya née le 12 décembre
- SABOURIN Edene née le 30 décembre

## Ils se sont dits « oui »:

- LAWNICZAK Sébastien et VEGAS MORAIS Maria le 28 janvier
- MAGNO LABORINHO Nuno et CHALARD Jacqueline le 16 mars
- DEL PINO Jean et JEANNE Janick le 20 avril
- RABHI El Bachir et DUNAS Patricia le 18 mai
- ELMAGROUD Jérémy et LABAT Aurélie le 01 juin
- MICOULAS Benoît et MOLL-ESCARPENTER Aurélie le 06 juillet
- LARRÉ Guy et BATEAU Mélanie le 20 juillet
- DUBET Jean-Pierre et BOITEUX Odile le 24 août
- LEFRÈRE Gilles et GIRARD Perrine le 31 août
- PELLISSIER-TANON Éric et RILEY Jane le 10 septembre
- CARRÉRA Cédric et COUREAU Agnès le 09 novembre
- LARRUY Mirko et COIFFARD Sylvie le 24 décembre

## Ils nous ont quittés ...

- MACOULLARD Raymond le 15 février
- FAVREAU épouse DAGNAS Sylvie le 26 février
- MERLIT veuve CAMILLE Suzanne le 08 avril
- WENDENBAUM veuve LORENTE Maria le 02 mai
- DUBRAUD veuve COMPAIN Marie le 17 mai
- DOURNEAU Christophe le 27 juin
- LAGARDE Alain le 02 juillet
- ENAUD Fabrice le 21 juillet
- BEAUMONT veuve BRESSAN Renée le 12 octobre
- DENIBEAU Serge le 21 novembre
- BODO Claudine 16 décembre
- MARTIN veuve SERVANT Germaine le 23 décembre



French  
Italia  
Rome  
VENISE  
France  
Italia

